



14ème législature

Question N° : 75020	De Mme Laure de La Raudière (Union pour un Mouvement Populaire - Eure-et-Loir)	Question écrite
Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Numérique
Rubrique >entreprises	Tête d'analyse >sécurité	Analyse > sécurité informatique. Cisco.
Question publiée au JO le : 03/03/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 01/12/2015 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Laure de La Raudière interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur la stratégie en matière de souveraineté numérique de la France, eu égard au partenariat d'envergure scellé entre le Gouvernement et la société CISCO, annoncée le 16 février 2015 par le Premier Ministre. Le 17 février 2015, une société de sécurité informatique de renommée mondiale, Kaspersky, avançait que la NSA aurait placé un malware sur les disques durs des 12 plus gros constructeurs mondiaux. Cela ne faisait que confirmer les révélations d'Edward Snowden qui nous apprenait en 2014 que la NSA plaçait des logiciels espions sur les composants réseaux d'équipementiers, notamment CISCO. Le 18 février 2015, le président des États-unis d'Amérique, Barack Obama, s'est élevé contre les enquêtes menées par la commission européenne sur les positions anti-concurrentielles des grands fournisseurs de services internet, et a jugé qu'internet est américain, qu'il est normal qu'il soit sous leur contrôle quasi-exclusif et que l'essentiel des bénéfices tombe entre les mains de leurs champions lesquels sont injustement harcelés par les pays membres de l'UE. Deux jours auparavant, le 16 février 2015, par communiqué de presse des services de Matignon, le Premier ministre, Manuel Valls, annonce avoir scellé les grandes lignes d'un partenariat d'envergure avec CISCO, suite à un entretien avec John Chambers, son PDG. Les 100 millions de financement de nos start-ups offerts en contrepartie, représente la 20ème levée de fonds aux États-unis du 4ème trimestre 2014 et font le même effet que les 60 millions « offerts » par Google aux éditeurs de presse en janvier 2013, à l'Elysée. La France doit-elle se laisser « acheter » par les géants américains du numérique ou doit-elle au contraire, se transformer à partir de ses forces, notamment les grands groupes du CAC40 ? Aussi, elle souhaiterait savoir comment le partenariat avec CISCO s'inscrit dans l'objectif de transformation numérique de nos grands groupes ou dans la création de nouveaux grands groupes français de l'industrie numérique.